



## Le nouvel indice genevois des prix de la construction

L'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) calcule et diffuse depuis de nombreuses années un indice genevois des prix de la construction de logements. Cet instrument répond à un besoin d'information important dans un domaine où les variations de prix sont sensibles. En avril 2003, cet indice a été profondément révisé. Le nouvel indice est issu de la régionalisation de l'indice suisse des prix de la construction. Les raisons de ce changement sont présentées dans la collection *Études et documents* de l'OCSTAT sous le titre *Le nouvel indice genevois des prix de la construction*.

L'OCSTAT calcule un indice genevois des prix de la construction de logements depuis 1988, avec l'appui d'une commission technique où sont rassemblées les compétences des associations professionnelles concernées et de l'administration publique.

Avant cette date, pour maints maîtres d'ouvrage, l'indice zurichois des prix de la construction servait usuellement d'instrument de référence. Or, sur le marché de la construction, les fluctuations conjoncturelles ne sont ni simultanées ni de même amplitude d'un canton à l'autre. La nécessité de la mise en œuvre d'un indice genevois s'est alors imposée à l'ensemble des partenaires.

Depuis 1998, l'Office fédéral de la statistique (OFS) élabore de son côté un indice suisse des prix de la construction, dont la qualité et la crédibilité sont maintenant largement reconnues. Contrairement à l'indice genevois, cet indice ne se limite à mesurer l'évolution des prix de la construction de logements. L'indice de l'OFS porte sur quatre types d'opération / ouvrage de construction de bâtiment et sur deux ouvrages correspondant à des travaux de génie civil.

Face à cette évolution et compte tenu de l'obsolescence croissante de l'indice genevois de prix de la construction de logements du fait des évolutions techniques dans la construction, il a été décidé d'effectuer une révision fondamentale en procédant à la régionalisation de l'indice suisse, de manière à obtenir, dès octobre 2003, des résultats représentatifs pour le canton de Genève.

Le présent cahier développe les raisons de ce changement, propose une description du nouvel indice genevois et de son champ d'utilisation et, enfin, présente les principaux résultats disponibles à l'échelon du canton pour avril 2004.

### Pour en savoir plus

*Le nouvel indice genevois des prix de la construction.*

OCSTAT, *Études et documents* n° 36, Genève, janvier 2005, 56 pages (prix : 20 francs).